

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 6 février 2014

Étaient présents : GERONDEAU C. (57) • CASTILLON P. (62) • DUBOIS B. (64) • HUET M. (67) • VILAIN D. (72) • SÉGUIN P. (73) • BERNARD-GÉLY A. (74) • BORIES A. (76) • MARTIN O. (77) • BILLÈS-GARABÉDIAN L. (83) • LAHOUD M. (83) • LHERMITTE H. (83) • CHAZEL A. (90) • GALICHON A. (97) • BARROIS R. (06) • MARTRE H. (47) • BOUTTES J. (52) • AILLERET F. (56).

Assistaient à la réunion : BÉGON-LOURS J.-P. (62) • BERRY M. (63) • STIERLÉ Y. (65) • VAN PARYS B. (71) • ROGER P. (65) • BIOT J. (71) pour les points 1 et 2.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 5 DÉCEMBRE 2013

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. STRATÉGIE DE L'ÉCOLE

Le président donne la parole à Jacques BIOT, président de l'École, qui présente l'état d'avancement des chantiers stratégiques en cours :

- chantiers institutionnels : Université Paris-Saclay, étude ENSTA, EPSCP (établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel), commission aval, conseil d'enseignement et de recherche,
- chantiers métiers : enseignement, recherche, entrepreneuriat,
- chantiers internationaux : focalisation sur une quinzaine de partenariats majeurs avec recherche de réciprocité,

- chantiers transversaux : fluidité, réactivité, efficacité, communication, ouverture sociale,
- chantiers immobiliers,
- chantiers financiers : plan à dix ans, accroissement des ressources propres, deuxième campagne de levée de fonds de la Fondation.

L'objectif général est un objectif de croissance, dans le respect des principes explicités dans le vote du Conseil de l'École d'avril 2012 :

- ancrage Défense,
- visée scientifique pluridisciplinaire, sélectivité,
- importance SHS (sciences humaines et sociales),
- pluralité des débouchés (État, industrie, académie).

Un échange a lieu entre les participants. Certains soulignent que, conformément aux textes en vigueur, l'École doit veiller à toujours dispenser une formation complète d'ingénieur et non pas seulement de scientifique de haut niveau ; et qu'à ce titre, elle ne doit

en aucun cas affaiblir l'articulation existant entre le cursus interne d'ingénieur généraliste des deux premières années avec le cursus spécialisé des 3^e et 4^e années, 4^e année normalement poursuivie dans les différentes « écoles d'application », en lien étroit avec les besoins des grands corps techniques de l'État, et de l'économie nationale.

Le représentant, invité, de la FGCTE expose que celle-ci a pris position pour une fédération sans fusion des différentes écoles d'application autour de l'X, socle de leur recrutement, et pour une meilleure articulation, pour les corpsards, entre les 3^e et 4^e années de l'X et le cursus ultérieur défini par les Corps. Le président de l'École confirme que cela n'est pas en contradiction avec les orientations présentées.

Sur proposition du Président, un mandat est confié à Bernard DUBOIS pour approfondir la concertation parmi les membres du Conseil.

3. RENOUELEMENT DU CONSEIL

Le Président rappelle que 5 postes sont à pourvoir cette année :

- deux relatifs à des membres du Conseil dont le mandat est renouvelable : Hortense LHERMITTE (83) et Julie MORVANT (05),
- trois relatifs à des membres du Conseil dont le mandat n'est pas renouvelable : Denis VILAIN (72), Olivier MARTIN (77) et François NEUMANN (81).

L'appel à candidatures statutaire est paru dans le numéro de février de *La Jaune et la Rouge*. Il sera également diffusé dans la lettre mensuelle de l'eJR du mois de février.

Le Conseil souhaite que quelques membres éminents de la communauté polytechnicienne se portent candidats.

4. ADHÉSIONS : BILAN DES ACTIONS 2013 – ACTIONS 2014

Le Délégué général expose que le nombre de cotisants 2013 est en baisse d'environ 400 par rapport à 2012. La relance par courriel, qui a été faite fin octobre, et la campagne d'appels téléphoniques confiée au Binet X-Projets à partir de la mi-novembre ont significativement atténué la tendance franchement négative observée au retour des vacances.

Sur les quatre dernières années, on

constate une baisse du taux de cotisation (rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de camarades) de l'ordre de grandeur de 1% :

- d'une promotion à la promotion suivante ;
- et également, à l'intérieur d'une promotion, d'une année sur l'autre.

Le Délégué général présente les grandes lignes du plan d'action qui est prévu tout au long de l'année 2014 pour faire remonter le taux de cotisation.

5. CÉLÉBRATION DU 150^e ANNIVERSAIRE DE L'AX EN 2015

Il est demandé au Délégué général de diffuser un appel à candidatures au sein du Conseil pour réfléchir aux modalités de la célébration du 150^e anniversaire de l'AX en 2015.

6. MANDATS À DONNER AU PRÉSIDENT

a) Le président de la Caisse de Solidarité expose qu'il peut arriver que le remboursement de prêts accordés par la Caisse donne lieu à litige et que, dans ce cas, attendre la réunion suivante du Conseil d'administration sans que le Président puisse dans l'intervalle tenter une action, ne serait-ce qu'en défense, peut être préjudiciable aux intérêts de l'AX.

Le Conseil d'administration autorise le président, Laurent BILLÈS-GARABÉDIAN, à saisir la juridiction compétente en demande et en défense, pour tous litiges liés au remboursement des prêts accordés par l'Association. Cette autorisation est valable jusqu'à l'expiration du mandat du Président. Le Conseil sera informé des actions éventuellement engagées.

b) Le Délégué général informe le Conseil d'un legs consenti par Monsieur Dang PHAN, décédé le 21 juin 2012. Aux termes de son testament authentique, Monsieur Dang PHAN a désigné légataire universel l'Association des anciens élèves et diplômés de l'École polytechnique.

Le Conseil décide d'accepter ce legs sous réserve de l'autorisation administrative et d'en supporter les charges. Il donne tous pouvoirs à son Président, à son Trésorier, au Délégué général, au Délégué général adjoint, chacun pouvant agir seul, à l'effet de percevoir ce legs, en consentir quittance et décharge, souscrire toute déclaration de succession. Chacun pourra à cet effet passer et signer tous actes et pièces, faire toutes déclarations, substituer toute personne de son choix dans tout ou partie de ses pouvoirs et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

La séance est levée à 21 heures. ■

POINT GAMMA PALAISEAU – 24 MAI 2014

LE PLUS GRAND ÉVÉNEMENT ÉTUDIANT DE FRANCE

Le Point Gamma, c'est 9000 étudiants, 30 bars à thème, des activités inédites, 4 scènes simultanées, etc. En 2014, le Point Gamma s'annonce inoubliable, un événement à ne manquer sous aucun prétexte.

ARTISTES PRÉSENTS AU POINT GAMMA 2014

JUSTICE, YUKSEK, OVERWERK,
THE TOXIC AVENGER, LEMAÎTRE, UPPERMOST, J.A.C.K.

RENSEIGNEMENTS ET BILLETTERIE :

<http://www.pointgamma.com/2014/>

